

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BTS

CONCEPTION ET RÉALISATION DE SYSTÈMES AUTOMATIQUES (CRSA)

EN APPRENTISSAGE



En partenariat avec



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Nelson Mandela
63 Rue de la Bugellerie, 86000 Poitiers
Tel : 05 17 84 35 00



LE MÉTIER

Le technicien supérieur CRSA est un spécialiste de la conception des équipements automatisés.

Conçus pour répondre à des besoins spécifiques, ces systèmes automatiques sont réalisés sur mesure et fabriqués à l'unité ou en petite série pour des clients exigeants. Le titulaire de ce diplôme trouve sa place dans des entreprises très diverses lui confiant des activités professionnelles nouvelles suivant les nombreuses évolutions des systèmes automatiques et des équipements automatisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Conduire et réaliser un projet
- Intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie des machines automatisées
- Participer à la conception, l'amélioration et la maintenance des machines automatisées

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dessinateur en construction mécanique
- Électromécanicien
- Technicien de maintenance industrielle
- Automaticien
- Concepteur machines spéciales

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.
- Possibilité d'intégrer directement en 2ème année en fonction du parcours du candidat (sur dossier et entretien).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : 37115

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

Date de publication de la fiche : 25/11/2022

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Classe préparatoire
- Ecole d'ingénieur

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

Possibilité de valider des blocs de compétences (étude au cas par cas).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 12090€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2023-2024

Ouverture de la formation à la rentrée 2023

